Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIETES ET LES CIVILISATIONS

Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com

Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

https://revuecahiersdu.larsoc.net/

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041

https://sjifactor.com/passport.php?id=23917

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane
Histoire médiévale de l'Afrique occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka
Histoire moderne et contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry
Histoire de l'Antiquité
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha
Archéologie
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
TRAORÉ Siaka
GNAMIEN Kouamé Moïse
YAPI Fulgence Thierry
YÉO Mitanhantcha
OULAI Fabrice
FADIKA Massandjè Kano
OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse
Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master
KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice
Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre
Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima
Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye
Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni
Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla
Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari
Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba
Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N´Dri Laurent
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane
Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine
Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M´Domou Éric
Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> « le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.
Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.
Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traïson et mort de Richart Deux roy Dengleterre,* éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.
Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II,* vol. I, Londres, Longman.
Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H,* Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge,* Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.
Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XVe et XVIe siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.
Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, … : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.
Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/ année de la consultation par l'usager).
Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de …
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) » ……..……...….. 14-29

Djézié Guénolé Charlot BENE BI : **Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIIIe -XVIe siècle) ……. 30-40**

Konan Parfait N'GUESSAN : **Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIIIe siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées ……..... 41-59**

Amon Guy Serge ATCHIE: **Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530 …….……. 60-75**

Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : **La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250) …….…… 76-90**

Mahamadi KOALA : **Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIIIe – XXe siècle) ……..……...91-104**

Yves Victor NGONO : **Clio ou Sechat : à la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité ……...……..……. 105-117**

Somolo Alain OKOUMAN : **Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIIIe siècle …….……. 118-135**

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE **: La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman …….. 136-155**

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : **Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation …… 156-179**

Anin Patricia-Claire N'CHO : **Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha …… 180-194**

Sabougnouman KONÉ : **ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980) …… 195-213**

Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : **Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbeu (centre ouest ivoirien) ……..……..…… 214-228**

Jean Baptiste KOFFI : **L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique ……...……. 229-243**

Aissata Kane-LO : **Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles .....…… 244-263**

Méfégbé MÉITÉ : **L'écranisation globale et la désintégration de la société ……..… 264-276**

Katcha HILI : **Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique …….....……. 277-289**

Amani KOFFI : **La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani …….…….. 290-307**

Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : **Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales ……..…… 308-326**

Pougdwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : **Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines …….……. 327-339**

Nohan SIDIBE : **De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920) ……..…… 340-363**

Baraou HALADOU SALE :**Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960) …….……..….. 364-380**

Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : **Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative …….……. 381-393**

Pascal Iheanacho OHANMA : **Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko ……. 394-409**

Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : **La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIXe-XXe siècles) …….. 410-425**

Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : **Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle ……... 426-440**

Ousmanou BASSIROU : **Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun ……. 441-451**

Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA: **L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA) ……..……. 452-468**

Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : **Perception de la contraception chez les adolescentes ……..…….. 469-482**

Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : **Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin) ……..... 483-494**

Dago Thomas DADIE : **Outillage et techniques culturales en Grèce classique ……..… 495-510**

Noaga BIRBA, Sévérin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : **Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons …….. 511-527**

Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ: **Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho ……..……...…… 528-543**

Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : **Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire ……..…… 544-557**

Sidy NDOUR **: L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique ……. 558-583**

Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : **Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso) ……. 584-600**

Mitanhantcha YEO: **L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien) …….. 601-613**

Sinaly TRAORÉ : **Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire …….……..... 614-628**

Issifou TARNAGDA : **Les nasales en *bisa barka* (Première partie) ……..…… 629-641**

Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA **: L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) …….. 642-652**

Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : **Le sanctuaire Hebiesso, *Sovi* : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIIIe-XXe siècle) ……. 653-671**

Winso Banfo Claude SOMÉ : **Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960) …… 672-690**

Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : **L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs ……..……...……..… 691-713**

Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSA: **Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024) ……..……. 714-735**

Bouais KONE : **Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984 …… 736-750**

Kubertezié Eric SOMDA : **Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan ……. 751-767**

Noaga BIRBA, Brahima OUEDRAOGO : **Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo……..768-783**

Jacquinot BAMBA BISSELE : **Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun …… 784-796**

Benjamin EYOUNGA : **La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale ……..…. 797-822**

Oumar OUATTARA: **L´amélioration du systeme de passation des marches publics, un moyen pour promouvoir la competitivite des pme locales ……..……..…….. 823-841**

Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: **Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan ……..……. 842-856**

Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing **Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through *Amairam* …….……. 857-871**

Yhattey Hervé Thierry AGUIE : **Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xxe siècle …….. 872-887**

N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : **La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien ……. 888-909**

Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : **La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024 ……..… 910-932**

BABAROU: **Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon)…….…….. 933-946**

Nadine Carole NGON : **L'héritage africain dans les noms colombiens ….…….... 947-962**

Mamadou Vieux Lamine SANÉ: **Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone ……...…… 963-981**

Koffi Alain KOUASSI: **Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIIIe - XXe siècle) …… 982-998**

Salomé Michelle Rose EDIMA : **La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun face à l'essor des plats internationaux (1984-2025) ……... 999-1019**

Yannick ZO'OBO : **Le foncier indigène dans la tourmente de l'exploitation forestière au Cameroun (1896-1948) ……..... 1020-1030**

Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIIIe siècle

Somolo Alain OKOUMAN

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
okoumans92@gmail.com

Résumé

Dans cet article, nous étudions les pratiques de l'esclavage dans l'État de Ghana des origines au XIIIe siècle. Nous analysons l'esclavage dans le Ghana traditionnel, c'est-à-dire avant son contact avec l'islam et l'évolution de ces pratiques avec l'entrée des commerçants arabo-musulmans au Soudan occidental à partir du VIIIe siècle. L'esclavage au Ghana remonte à des temps immémoriaux. Les dignitaires soninkés étaient entourés d'esclaves qui venaient de diverses origines : achat, capture, naissance, dette non remboursée, infraction commise, misère et famine. Les esclaves étaient affectés à plusieurs tâches : les travaux domestiques, agricoles, les travaux dans les mines, les activités pastorales, les services dans l'armée, etc. Avec l'arrivée des commerçants arabo-musulmans au Ghana, et le développement du commerce transsaharien à partir du VIIIe siècle, l'esclavage a pris une dimension commerciale. L'esclave était devenu un produit rentable. Les guerres et les razzias se multipliaient pour faire des captifs. Ce phénomène sera intensifié à partir du Xe siècle avec la conversion de certains États soudanais à l'islam. Sous le couvert de l'islam, ces États menaient des razzias et des guerres saintes chez les États demeurés dans leur religion traditionnelle pour prélever des captifs. Les individus capturés dans ces opérations militaires alimentaient donc le commerce transsaharien comme produits marchands.

Mots clés : Esclavage, esclaves, Ghana, guerres saintes, arabo-musulmans

Abstract

In this article, we study the practices of slavery in the State of Ghana from its origins to the 13 th century. We analyze slavery in traditional Ghana, that is, before its contact with Islam, and the evolution of these practices with the entry of Arab-Muslim traders into Western Sudan fron the 8 th century onwards. Slavery in Ghana dates back to time immemorial. Soninké dignitaries were surrounded by slaves who came from diverse backgrounds : purchasse, capture, birth, unpaid debt, offenses committed, poverty, and famine. Slaves were assigned to various tasks : domestic work, agricultural work, mining, pastoral activities, military service, and so on.With the arrival of Arab-Muslim traders in Ghana and the developpment of trans-Saharan trade from the 8th century onward, slavery took on a commercial dimension. Slaves became a profitable commodity. Wras and raids multiplied to capture captives increased. This phenomenon intensified from the 10th century onward with the conversion of somme Sudanese states to Islam. Under the guise of Islam, these states conducted raids and holy wars against states that remained faithful to their traditional religions to seize captives. The individuals captured in these military operations then fueled the trans-Saharan trade as commodities.

Keywords : Slavery, slaves, Ghana, holy wars, Arab-Muslims

Introduction

Plusieurs écrits portent sur l'esclavage dans les grands empires soudanais en général et sur l'empire du Ghana en particulier[1]. Á travers ces écrits, nous connaissons les pratiques de l'esclavage au Soudan occidental telles que les modes de capture des esclaves, le rôle des esclaves, la traite transsaharienne des esclaves, etc. mais si ces études nous permettent de connaitre ces aspects de l'esclavage dans les États médiévaux et au Ghana en particulier, nous ne connaissons pas cependant la pratique de l'esclavage dans le Ghana pré islamique et l'évolution de cette pratique dans le pays avec l'avènement de l'islam. Pourtant avant l'arrivée des arabo-musulmans, l'esclavage existait dans cet État avant de connaitre une évolution avec la présence des commerçants arabes.

Situé à cheval sur la partie sahélienne et saharienne de l'Afrique occidentale, dans l'inter fleuve Sénégal et Niger, le Ghana couvrait à son apogée du Xe au XIe siècle, l'Ouest du Sénégal actuel, le Sud-est de la Mauritanie et le Sud-Ouest du Mali actuel. Il est limité au Nord par le Sahara, au Sud par le Haut-Niger, à l'Ouest par le fleuve Sénégal et à l'Est par la boucle du Niger[2].

L'étude part de la période préislamique, c'est-à-dire avant le VIIIe siècle jusqu'au XIIIe siècle. L'esclavage remonte à la fondation du royaume de Ghana. Les premiers esclaves de la couronne ont été achetés par Dinga, fondateur du royaume de Ghana[3]. Cette pratique a évolué jusqu'au XIIIe siècle. En effet, à cette période, on assiste à un afflux de marchands d'esclaves dans le royaume soninké[4].

L'objectif principal dans cet article est d'étudier les pratiques de l'esclavage dans l'empire du Ghana depuis sa fondation jusqu'au XIIIe siècle. Spécifiquement nous voulons analyser la pratique de l'esclavage dans le Ghana pré islamique, ensuite montrer l'évolution de

[1] SANGARE (S.), 2013, « Notes sur la contribution des esclaves et de l'esclavage au développement des Etats en Afrique occidentale (VIIIe –XVIe siècle) », *Le journal des sciences sociales* ; BOTTE (R.), 2011,« Les réseaux transsahariens de la traite de l'or et les esclaves au haut Moyen Age : VIIIe-XIe siècle, *l'Année du Maghreb*, C.N.R.S Edition ; IDRISSA (B.),2015, « Traite et pratique de la traite au Sahara et au Soudan à la lumière des sources arabes (IXe-XIe siècle), *SIFOE* ; Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie de Bouaké-Côte d'Ivoire, Volume 3 ; MEILLASSOUX (C.),1978, « Rôle de l'esclavage dans l'histoire de l'Afrique occidentale », *Anthropologie et société*, Vol. 2, Université Laval ; OKOUMAN (S.A), 2024, *L'esclavage en Afrique occidentale (VIIIe-XVIe siècle)*, Thèse unique de Doctorat, Université Alassane Ouattara de Bouaké.

[2] OKOUMAN (S. A.), 2019, *Les stratégies commerciales de l'empire du Ghana*, Mémoire non publié, Université Alassane Ouattara de Bouaké, p. 10.

[3] POLLET (E.) et WINTER (G.), 1971, *La Société soninké (Dyahunu, Mali)*, Bruxelles, Editions de l'institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, p. 237.

[4] Al-Sharishi dans CUOQ Joseph, 1975, p. 188.

la pratique de l'esclavage au Ghana en contact avec l'islam et afin apprécier l'impact de cette pratique.

Ces objectifs nous amènent donc à poser la problématique suivante : Comment l'esclavage se pratique-t-il au Ghana avant l'arrivée des arabo-musulmans ? Comment cette pratique a-t-elle évolué et quelles conséquences a-t-elle entrainé ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons exploité les sources écrites arabo-berbères[5] et les ressources de la tradition orale[6].

Le plan de cette étude s'articule autour de trois parties : la première évoque la pratique de l'esclavage dans le Ghana pré islamique, la deuxième analyse l'évolution de cette pratique à partir du VIIIe siècle et la troisième partie montre l'impact de la pratique esclavagiste au Ghana.

1. La pratique de l'esclavage dans le Ghana préislamique

Dans cette partie nous analyserons l'origine des esclaves, c'est-à-dire les voies qui mènent à la servitude, les tâches dévolues aux esclaves au Ghana avant son contact avec l'islam.

1.1. L'origine des esclaves dans le Ghana traditionnel

La pratique de l'esclavage au Ghana remonte à des temps immémoriaux. La naissance de l'esclavage et de la classe sociale des esclaves se confond avec l'existence du peuple soninké, artisan de la fondation du Wagadou, le futur empire du Ghana (S. Sangaré, 2013 : 158). En effet, avant même que ne soient lancées les guerres qui aboutiront à la fondation de l'empire du Ghana, la tradition orale mentionne des esclaves auprès des dignitaires soninké. On faisait remonter les esclaves de l'État à celui que Dinga avait acheté à Luti du nom de Kumu Biranin Tunkara qui devint par la suite chef de ses captifs. Ces captifs étaient de toute provenance: capture, achat, naissance et aussi option de gens libres mais pauvres soucieux de s'assurer contre la misère et la tyrannie. Chacun conservait son nom de clan et ses interdits claniques ou personnels (P. Eric et W. Grace, 1971 : 237).

Plus tard, lorsque les premières campagnes militaires sont lancées par le prince Diabé, le fils de Dinga, pour conquérir de nouveaux territoires, les prisonniers de guerre faits

[5] CUOQ Joseph, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilad-al-Sudan)*, Paris, C.N.R.S, 460 p.

[6] NIANE Djibril Tamsir, 1960, *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence africaine, 157 p ; CISSE Youssouf Tata et KAMISSOKO Wa, 1988, *La grande geste du Mali*, T. 1 : des origines à la fondation de l'empire, Paris, Karthala et ARSAN, 426p ; CISSE Youssouf Tata et KAMISSOKO Wa, 1990, *La grande geste du Mali*, T.2 : Soudjata, la gloire du Mali, Paris, Karthala et ARSAN, 305p.

deviennent encore des esclaves (S. Sangaré, 2013 : 158). La fondation de l'État de Ghana par le prince Diabé est antérieure au VIIIe siècle. La tradition orale situe la fondation du royaume de Wagadou[7] à trois mille ans avant J.-C (W. Kamisso, 1988 : 83). Pour Maurice Delafosse, le royaume de Ghana fut fondé vers l'an 300 (M. Delafosse, 1912 : 22). De cette période au VIIIe siècle, nous connaissons peu de chose de Ghana est faute de sources. Les traditions orales qui nous renseignent sur l'Histoire de Ghana à cette période en effet, n'en disent pas plus sur la pratique de l'esclavage dans la société soninké avant le VIIIe siècle. Mais il ne fait aucun doute que cette pratique soit ignorée des soninkés, peuples autochtones de Ghana car les guerres, comme déjà mentionné, entre les soninkés et le peuple Kakolo ont engendré des captifs qui seront transformés en esclaves. Ces esclaves, désignés sous le nom de koussa, étaient si importants que le trône leur réserva tout un quartier dans la ville de Koumbi, capitale de l'empire (S. Sangaré, 2013 : 158). Ces esclaves avaient la possibilité de procréer et engendrer de futurs esclaves de la couronne. En effet, la stratification de la société soninké comme d'ailleurs dans toutes les sociétés soudanaises est telle que les gens de condition servile ne peuvent contracter mariage en dehors de leur classe sociale. Ainsi, les hommes libres se marient avec les femmes libres et les esclaves se marient avec les femmes esclaves. Un homme libre a le droit de prendre comme concubine, une femme esclave ou même de l'épouser. Mais un esclave n'a pas le droit d'épouser une femme libre. L'union entre les esclaves a pour but de pérenniser la pratique de l'esclavage. En effet, à travers cette coutume, la source de l'esclavage ne peut être tarie. Les esclaves de case se développent donc de génération en génération.

En dehors des esclaves de naissance et des guerres de conquête qui engendrent des captifs, une décision de justice conduit également à la servitude dans la société soninké. En effet, les fauteurs de trouble ou les criminels de droit commun qui n'étaient pas jetés en prison, sont vendus comme esclaves. Ces cas sont fréquents dans les États africains où les hors la loi sont bannis de la communauté, abandonnés dans la forêt sacrée qui servait de prison ou vendus comme esclaves hors du royaume ou du village. Au XIe siècle, Al-Bakri affirme que dans l'État de Fouta-Toro comme d'ailleurs dans tous les pays des Noirs, la victime d'un vol peut à son choix vendre le voleur ou le tuer (J. Cuoq, 1975 : 97). Le Ghana grand État animiste à cette période ne peut rester en marge de cette pratique d'autant plus qu'une prison est réservée pour les hors la loi. D'après Al-Bakri, les prisons du royaume se trouvent dans les forêts sacrées. Si quelqu'un y est jeté on n'entend plus parler de lui. Ces forêts sont remplies d'esprits et sont

[7] Nom soninké du Ghana. Les soninkés sont les peuples autochtones, fondateur de l'Empire de Ghana.

surveillées par des gardiens. Seuls les initiés peuvent y pénétrer (J. Cuoq, 1975 : 99). Ainsi, si un condamné n'était pas jeté dans ces prisons, il est vite réduit en esclavage.

L'esclavage n'était pas méconnu dans le royaume de Ghana avant la pénétration des Arabes. A l'image des sociétés antiques comme l'Egypte des pharaons, le royaume soninké connaissait l'esclavage. Dans le Ghana traditionnel en effet, les esclaves viennent d'origines diverses : capture, achat, naissance, dette non remboursée, infraction. La misère peut conduire aussi à l'esclavage. Car la misère et la famine font que les gens se portent garant chez les nobles en vue de survivre. Leur condition misérable les rende ainsi esclave. Les gens réduits en esclaves par ces différentes voies sont au service des princes et les autres dignitaires comme les chefs de provinces, les généraux et les notables.

1.2. Les tâches dévolues aux esclaves dans le Ghana préislamique

La société soninké est une société hiérarchisée. Au sommet se trouvent les nobles qu'on appelle Vagués, la classe dirigeante, ensuite viennent les hommes libres dont font partie les hommes de caste et au bas de l'échelle sociale, se trouve la classe des esclaves. Ces derniers étaient attachés au service des nobles. Ils servent les rois, les princes, les gouverneurs de provinces, etc. Ils effectuent également des travaux d'intérêt public. Selon S. Sangaré, le palais du roi Diabé, fait de pierres, comme d'ailleurs toutes les habitations des nobles de Koumbi, la capitale, furent bâties avec une main d'œuvre servile. Les esclaves constituaient la main-d'œuvre employée dans les mines d'or du pays, celles de Galam et du Bambouk, et les mines de cuivre et du fer dans le pays Sosso ainsi que le Haut-Sénégal (S. Sangaré, 2013 : 158). Les esclaves effectuent aussi des travaux domestiques. Ce sont des esclaves qui s'occupent en effet de la nourriture et la boisson du roi. Ils sont encore utilisés dans les rituels (J. Cuoq, 1975 : 100). Dans le Ghana animiste, comme d'ailleurs dans toutes les sociétés animistes, lorsque le roi meurt, ces serviteurs les plus dévoués sont immolés pour l'accompagner dans sa tombe. Cette coutume est courante dans les États animistes. Les Arabes qui se sont rendus au Soudan occidental ont observé ces pratiques dans les États animistes. Les Portugais ont observé les mêmes coutumes dans les États côtiers à partir du XIVe siècle. Les esclaves immolés dans ces circonstances, selon cette coutume, sont destinés à servir les rois ou leurs maîtres dans l'au-delà. Des esclaves sont également sacrifiés aux fétiches. Les sacrifices humains étaient courants au Ghana animiste. Ces sacrifices sont faits pour assurer la prospérité du royaume. Le Ghana est un pays riche en or et dans les sociétés animistes, on le sait bien, l'exploitation de ce minerai est accompagnée de certains sacrifices comme les immolations. Les captifs sont en première ligne des holocaustes à sacrifier aux fétiches. Les sacrifices humains sont aussi faits pour

conjurer le mauvais sort comme la sècheresse, les épidémies, etc. qui frappe le pays. Ces sacrifices humains se font dans la forêt sacrée là où se trouvent les fétiches et les tombeaux des rois. Cette forêt sacrée représente en même temps la prison de l'État. Selon Al-Bakri si quelqu'un y est interné, on n'entend plus parler de lui (J. Cuoq, 1975 : 99).

L'esclavage traditionnel au Ghana reste mal connu faute de sources suffisantes. Dans cette société traditionnelle ou animiste, on devient esclaves par la voie de guerres c'est-à-dire les captifs pris dans les guerres de conquête deviennent esclaves. On devient également esclaves par achat, par naissance ou pour avoir commis un délit comme le vol et l'adultère par exemple. La pauvreté et la misère poussent également les gens à servir chez une tierce personne comme esclave. En effet, les démunis, faute de nourritures, sont obligés d'être des esclaves des nantis ou des nobles afin de subvenir à leurs besoins. L'on peut aussi devenir esclave pour avoir contracté une dette non remboursée. A cet effet, il se porte garant chez son créancier et travaille pour lui afin de rembourser sa dette. Au Ghana, dans l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons pas d'informations sur ce cas. Mais il ne fait aucun doute que de tels cas aient produit car c'est la manière de faire qui est commune de toutes les sociétés africaines.

Les esclaves fait dans ces conditions, sont au service des nobles et effectuent les travaux d'intérêt public. Mais là où cette pratique, c'est-à-dire l'esclavage, révèle une importance capitale dans cette société traditionnelle, c'est lors des cérémonies d'inhumation des dignitaires. A cette occasion en effet, des esclaves sont sacrifiés pour accompagner leurs maîtres dans sa dernière demeure. Selon Gally, tuer des esclaves au moment d'un décès et les inhumer avec leur maître témoignaient de la richesse du défunt et de la place éminente qu'il tenait dans la société (A. Gally, 2011 : 16). Cette coutume étrange est l'une des institutions la plus sacrée des sociétés animistes au moyen âge et les esclaves se disputent souvent l'honneur pour accompagner leur maître surtout si ce dernier est un bon maître, c'est-à-dire s'il a bien traité ses esclaves de son vivant. Souvent, pour assurer la prospérité du royaume ou conjurer un mauvais sort, les idoles demandent des sacrifices humains. Là encore les esclaves utilisés pour accomplir ce rituel. Dans le Ghana animiste, comme nous le constatons, l'esclavage n'a pas pour but premier le commerce. Généralement les esclaves vendus, sont les gens qui ont commis une infraction. Une fois vendus, les esclaves ont pour rôle de servir les nobles ou les hommes libres, leurs maitres dans les activités économiques comme l'exploitation des mines, les travaux champêtres, l'élevage ainsi que les activités domestiques. Cependant, l'esclave devient produit marchand dans la société soninké avec l'arrivée des commerçants arabes à partir du VIIIe siècle.

2. L'évolution de la pratique esclavagiste au Ghana à partir du VIIIe siècle

Le caractère commercial de l'esclavage au Ghana commence avec l'arrivée des commerçants arabes dans le pays à partir du VIIIe siècle. Mais le phénomène qui va accélérer cette pratique, c'est la conversion de Ghana et de certains États à l'islamisme. Dans cette partie de l'étude, notre analyse portera sur les incursions des musulmans chez les peuples animistes pour se procurer des captifs et les États fournisseurs de captifs

2.1. Les incursions des musulmans chez les peuples animistes

La présence des commerçants arabes et la conversion de Ghana et de certains pays à la religion musulmane ont accéléré la pratique de l'esclavage dans la société soninké. Désormais, plusieurs moyens s'offrent aux esclavagistes pour réduire des individus en esclaves. Ces moyens sont les guerres saintes, les razzias, les rapts, etc.

La première opération de razzia en direction des pays du Soudan occidental date de 734 et est l'œuvre d'Habib b. Abi Ubayd al-Fihri. Lors de cette razzia, al-Fihri ramena comme butin une profusion d'or et deux jeunes femmes capturées dans la tribu des Zanata dans le Sahara occidental (J. Cuoq, 1975 :46). Cette razzia qui n'était pas effectuée sur le sol de Ghana, va cependant jouer un rôle déterminant dans le contact entre les Arabes et les populations noires vivant au sud du Sahara. En effet, après cette razzia, les Arabes vont commencer à pénétrer dans le pays des Noirs à la recherche de l'or et des esclaves. Entre 776-780, le gouverneur de Tahert, Affah Ibn Abd al-Wahhab, a envoyé Muhammad Ibn Arfa comme ambassadeur dans un pays du Soudan occidental. Le roi de ce pays a reçu des présents de la part d'al-Wahhab (J. Cuoq, 1975 : 56). Le nom de ce pays n'est pas connu mais nous pensons qu'il s'agit de Ghana car la réputation du royaume soninké en or à cette époque excite l'appétit des commerçants arabes. Le gouverneur de la ville de Tahert a sans doute envoyé cet ambassadeur pour parler des affaires commerciales entre les deux pays car les relations commerciales entre les commerçants ibadite de Tahert et les Noirs étaient intenses à ces périodes. Les routes menant au Soudan ou au pays de l'Est et de l'Ouest s'ouvrirent au négoce et au trafic pendant deux ans environ (J. Cuoq, 1975 : 55). Les commerçants arabes de confession ibadite ont été donc les premiers à entretenir des relations commerciales avec les peuples noires.

L'or était le produit qu'ils venaient chercher au Ghana, mais nous ne doutons pas que des esclaves aient figuré dans leur cahier d'achat parce que les peuples berbères convertis à l'islam depuis le VIIe siècle ne pouvaient plus être réduis à l'esclavage du point de vue du droit musulman. Il faut donc aller chercher la main d'œuvre servile hors du territoire de l'islam. Cette

demande d'esclaves va intensifier les opérations de razzia au Ghana. Ces razzias prennent souvent le caractère d'une guerre sainte pour justifier et légitimer, au regard de la religion musulmane, les attaques chez les peuples animistes. Ainsi, au Xe siècle le roi d'Aoudaghost, un royaume berbère à dix jours de marche du Ghana, razzie le Ghana (J. Cuoq, 1975 : 48). Les razzias des tribus berbères contre le Ghana ont continué. Au XIe siècle, avant l'attaque almoravide, les Lentouna, peuple nomade du Sahara occidental, converti à l'islam mènent la guerre sainte au Ghana (J. Cuoq, 1975 : 86). Parmi les motivations de cette guerre menée contre le royaume soninké, se trouve le désir de faire des captifs. Ces peuples animistes sont en effet bons à être réduit en esclavage. Au XIe siècle, Ghana est à nouveau la cible des Almoravide, les berbères Sanhadja installés au Sahara occidental. Ils mènent la guerre sainte contre les peuples animistes et font des butins parmi lesquels figurent des captifs (J. Cuoq, 1975 : 343).

En dehors des razzias et des guerres saintes, les rapts sont aussi les moyens pour se procurer des captifs à partir du Xe siècle. Cette pratique est l'œuvre des nomades sahariens qui parcourent le territoire de Ghana à la recherche des pâturages pour leurs troupeaux de bœufs. Ces éleveurs profitent de leur transhumance pour voler les enfants noirs. A ceux-là s'ajoutent les Soudanais eux-mêmes qui se volent les enfants pour ensuite les vendre aux marchands d'esclaves arabo-berbères de passage dans leur territoire. Aussi les marchands d'esclaves arabo-berbères s'adonnent-ils à cette pratique devenue courante dans le pays. Ils profitent en effet de leur passage dans le pays pour voler les enfants des Noirs, les amènent chez eux et les castrent afin de les exporter en Egypte pour les vendre (J. Cuoq, 1975 : 70). Les razzias, les guerres saintes et les rapts sont les voies utilisées pour faire des captifs au Ghana à partir du Xe siècle, période où les contacts entre le peuple soninké et les arabo-berbères étaient intenses. Les captifs faits par ces voies, proviennent de plusieurs pays.

2.2. Les pays fournisseurs de captifs

Le Ghana animiste, comme nous l'avons vu, est une terre d'approvisionnement de captifs pour les Arabes et les Berbères islamisés entre le Xe et le XIe siècle. Mais après la conversion du pays à l'islamisme sous l'action des Almoravides, le Ghana va s'ériger en pays esclavagiste. Il mènera à son tour des razzias et des guerres saintes dans les pays animistes pour se ravitailler en captifs. C'est le cas des pays comme Amina, Barbara et Lamlam qui sont constamment razziés par l'armée de Ghana. Al-Zuhri affirme à ce propos que les soldats de Ghana mènent des campagnes dans le pays des Barbara, des Amina et s'emparent de leurs habitants comme on faisait autrefois au temps où eux - mêmes étaient païens (J. Cuoq, 1975 : 120).

Les Amina et les Barbara sont une tribu des Djinawa. Les Djinawa sont limités à l'ouest par la Méditerranée, à l'est par Ouargla et les Berbères sanhadja, au sud par le pays des Amina (J. Cuoq, 1975 : 119). Les Lamlam, Damdam ou Namnam selon l'orthographe des auteurs arabes, sont une tribu mandé. Les Lamlam vivaient entre le XIe et le XIIe siècle au sud des frontières du Ghana, au Mandé et sur la rive gauche du Sénégal (S. Sangaré, 2007 : 52). Ces peuples ci-dessus cités, sont demeurés dans la religion traditionnelle et à cause de leur animisme, ils sont constamment razziés par les États convertis à l'islam tels que Ghana, Tekrour, Silla et Barisa (J. Cuoq, 1975 : 130). Au XIIe siècle, Al-Idrisi note que les voisins des Lamlam y font des captifs en tous temps par toutes sortes de stratagèmes ; ils les emmènent dans leur pays et les vendent aux marchands par lots (J. Cuoq, 1975 : 132). Les Lamlam sont les plus gros tributs fournisseurs de captifs. Non seulement les États musulmans les razzient constamment mais entre eux-mêmes se font la guerre et se vendent comme esclaves aux marchands soninké et berbères qui se rendent chez eux (Y. T. Cissé et W. Kamissoko, 1988 : 193).

Ghana, Barisa, Tekrour, etc. ces États autrefois animistes vont profiter de leur nouveau statut d'États musulmans pour razzier leurs voisins animistes au nom de la guerre sainte prôné par la loi musulmane. Mais derrière ces idéologies religieuses, se cache une motivation économique. En effet, le trafic d'esclaves devenant de plus en plus rentable depuis l'entrée des Arabo-berbères dans le territoire des Noirs, les rois des nouveaux États musulmans, sous le couvert de l'islam, peuvent désormais mener sans état d'âme des guerres saintes chez les peuples animistes pour se procurer des captifs en masse afin de les ventre comme produits marchands aux commerçants arabo-berbères. La naissance du commerce des esclaves est une conséquence de la pratique de l'esclavage au Ghana.

3. La naissance du commerce des esclaves au Ghana : une conséquence de l'intensification des opérations militaires des États musulmans

L'esclavage qui était au début de type domestique va prendre un caractère économique au contact avec les Arabo-musulmans. L'intensification des opérations militaires chez les voisins non musulmans va engendrer de milliers de captifs qui seront écoulés sur les marchés. Un commerce de type nouveau vient de naitre à côté de celui de l'or : le commerce des esclaves. Dans cette troisième partie de notre travail, nous étudierons l'organisation de ce commerce. Nous nous intéresserons aux agents, aux marchés, aux prix et aux routes de ce commerce.

3.1. Les agents du commerce d'esclaves

Les agents du commerce d'esclaves sont constitués des marchands d'esclaves arabes, berbères, égyptiens, soudanais et leurs intermédiaires, c'est-à-dire ceux qui leur livrent des captifs provenant des guerres, des rapts et des razzias. On veut parler des rois, des chefs de provinces, des généraux, etc. Au Xe siècle, les marchands Égyptiens qui venaient chercher de l'or au Soudan occidental, profitaient pour voler les enfants des Noirs. Ces marchands égyptiens achetaient également des enfants des mains des esclavagistes noirs. Ces enfants sont en effet pris dans les rapts ou volés pour être vendus aux marchands égyptiens (J. Cuoq, 1975 : 70). Les marchands d'esclaves égyptiens et arabo-berbères travaillent avec les esclavagistes soudanais. Ce sont les rois, les chefs de provinces, les chefs d'armées qui ravitaillent les marchands d'esclaves en captifs sur les marchés locaux. Dans le pays mandé, ce sont les chefs de provinces qui capturent leurs compatriotes et les vendent aux marchands d'esclaves soninkés et berbères. Selon W. Kamissoko (Y. T. Cissé et W. Kamissoko, 1988 : 193), tout roitelet qui craignait que tôt ou tard qu'un de ses frères consanguins ne le renverse, se dépêchait de le faire enlever par ses esclaves, généralement sur le chemin des champs ou bien à la faveur d'un voyage. En plus des guerres et des razzias qu'ils opèrent, les rois et chefs de provinces ont le droit de capturer et de vendre qui ils veulent. Ils sont les plus gros fournisseurs des marchés en captifs. Ce sont eux qui reçoivent les marchands d'esclaves étrangers quand ceux-ci rentrent dans leurs territoires. Au XIIIe siècle le roi de Ghana accueille chaleureusement les marchands d'esclaves qui se rendent dans son pays.

En effet, au XIIIe siècle, le Ghana est encore un royaume commerçant. Bien que décliné sous l'effet de l'attaque almoravide au XIe siècle, le Ghana n'a cessé de régner et d'être le centre d'échanges commerciaux entre les Arabo-berbères et les Soudanais. Après le retrait des Almoravides au Ghana, le pays change de dynastie. La dynastie des Cissé Toukanra fait place à la dynastie des Touré. Cette nouvelle dynastie, contrairement à la première, est musulmane. La dynastie des Touré va conclure des accords sur plusieurs plans (sécuritaires, religieux et commerciaux) avec les Almohades au XIIe siècle sous le califat de Ya qub al-Mansour (1184-1199). Les Almohades c'est la dynastie qui a régné sur le Maghreb al-Aqsa après la chute des Almoravides en 1147 (N. M. Eric, 2010 : 214). Les traités de paix entre les Almohades et la dynastie Touré de Ghana a entrainé un afflux de marchands d'esclaves arabo-berbères au Ghana dans la période du XIIe siècle. Cet afflux de marchands d'esclaves s'est poursuivi jusqu'au XIIIe siècle. Nous tenons cette information d'Al-Sharishi, un auteur du XIIIe siècle qui affirme que Ghana est une ville du royaume des Soudan. L'Islam s'est répandu parmi les ses habitants.

Il y a des écoles pour la science religieuse. Il y a dans la ville de nombreux commerçants du Maghreb, qui sont venus pour le commerce. Ils y trouvent un pays fertile, la sécurité et un abondant trafic de marchandises. Ils y achètent des esclaves pour les harems. Ils résident auprès de l'émir de la ville qui les traite fort honorablement (J. Cuoq, 1975 : 188).

Cette information qui n'est nullement une reprise des autres auteurs, montre qu'au XIIIe siècle, bien que le Ghana est réduit à son foyer originel, il fait cependant l'objet un trafic intense, en particulier le trafic d'esclaves. Les rois du pays sont les organisateurs de ce trafic. Ce sont eux qui hébergent les marchands d'esclaves étrangers, assurent leur sécurité et les fournissent en captifs capturés chez les États ennemis. Une fois ravitaillés, ces marchands retournent dans leur pays avec leurs cargaisons d'esclaves souvent avec beaucoup de difficultés. Al-Wisyani nous donne l'exemple des difficultés d'un marchand d'esclaves dans la deuxième moitié du XIIe siècle. En effet, deux marchands sont allés dans le pays des Noirs pour faire le commerce. L'un faisait le commerce de l'or et l'autre, le commerce d'esclaves. Après leurs achats, les deux commerçants se retournent dans leur pays. Mais sur le chemin, le marchand d'esclaves a éprouvé plus de difficultés comparativement au marchand de l'or. En effet, si la caravane partait, le marchand de l'or montait sur son chameau, si elle faisait halte, il installait sa tente et se reposait pendant que le marchand d'esclaves était harassé et accablé de soucis par sa troupe d'esclaves : l'un dépérissait, l'autre avait faim, celui-ci s'enfuyait, celui-là s'égarait dans le désert. Quand la caravane faisait halte, chacun s'occupait de ses affaires. Le marchand d'esclaves était fatigué au plus haut point. Il regardait durant ce temps son collègue qui était assis tranquillement à l'ombre avec sa fortune bien rangée, sac sur sac, et se tenant là en toute quiétude (J. Cuoq, 1975 : 168).

Cette information d'Al-Wisyani montre qu'il est plus facile d'entreprendre le commerce de l'or que celui des esclaves. Les marchands d'esclaves rencontrent d'énormes difficultés avec leurs charges d'esclaves pendant la traversée du Sahara. Ils doivent faire face à de multiples problèmes tels que les révoltes des esclaves au cours de leur voyage, la fuite, la faim, la soif , les maladies, l'amaigrissement et la mort des esclaves lors du voyage surtout pendant la traversée du Sahara. Toutes ces raisons rendent donc le commerce des esclaves difficiles. Les agents du commerce d'esclaves sont les marchands d'esclaves nord-africains et soudanais, les rois, les chefs et les généraux soudanais. Ces derniers sont un maillon essentiel du trafic d'esclaves. Ce sont eux qui fournissent les marchands d'esclaves arabo-berbères, égyptiens et même soudanais en captifs à travers leurs opérations militaires dans les royaumes ennemis. En effet, une fois ramenés des conquêtes, ces captifs sont convoyés sur les marchés locaux où les

marchands attendent avec beaucoup de patience. Les captifs sont livrés aux marchands d'esclaves en fonction de leur valeur. C'est le lieu d'évoquer les prix des esclaves au Soudan occidental.

3.2. Les prix des esclaves au Soudan occidental

Les prix des esclaves varient selon l'âge, le sexe, les spécialisations, et la loi de l'offre et de la demande. Le physique fait également partie des critères qui déterminent la valeur des esclaves. Les auteurs arabes insistent sur la couleur de la peau des esclaves noirs qui selon eux, est la meilleure couleur, une couleur pure. Al-Istakhri note que les esclaves noirs vendus dans les pays d'islam viennent du Soudan. Ils sont une race qui est d'une couleur très noire et très pure (J. Cuoq, 1975 : 65). Les esclaves soudanais sont recherchés par les marchands d'esclaves égyptiens et maghrébins à cause de la noirceur de leur peau. Leur peau noire fait d'eux la meilleure race d'esclaves. Ils sont qualifiés de meilleure race, de race pure à cause de la couleur de leur peau. A-Mukaddasi confirme cette affirmation en notant que les eunuques que l'on voit sont de trois sortes : il a la race de ceux qu'on exporte vers l'Egypte et qui sont de la meilleure race ; il y a la race qu'on exporte à Aden, ce sont les Barbarins, la pire race d'eunuques ; il y a la troisième race qui ressemble aux Habash (J. Cuoq, 1975 : 68). Entre les VIIIe et XIe siècles, ces esclaves soudanais exportés dans les pays musulmans étaient généralement échangés contre des étoffes (J. Cuoq, 1975 : 82). Mais à la fin du XIIe siècle, les esclaves étaient échangés contre les chevaux surtout dans le royaume mandé. Ce royaume, nous l'avons déjà indiqué, livrait un nombre important de captifs aux marchands d'esclaves soninké et arabo-berbères. Les captifs livrés viennent de la tribu des Lamlam, un peuple vivant au sud du Ghana dans le territoire mandé. Les Lamlam sont appréciés par les marchands d'esclaves à cause de leurs caractéristiques physiques : face large, nez aparté et leur pratique culturelles : scarifications au visage, nudité... (I. Bâ, 2015 : 119). Ces gens provenant du territoire mandé étaient donc échangés contre les chevaux. Selon le griot W. Kamissoko, au XIIe siècle, un cheval valait dix à vingt esclaves (Y. T. Cissé et W. Kamissoko, 1988 : 273). Le nombre d'esclaves livré aux marchands traduit de l'importance que les Soudanais accordaient à cet animal.

Dans les États soudanais, les femmes esclaves réputées pour leur beauté étaient également recherchées par les marchands d'esclaves. Al-Sharishi (J. Cuoq, 1975 : 188) donne une description des femmes du royaume de Ghana au XIIIe siècle. Il note : « Quant aux femmes esclaves, Dieu les a douées de remarquables qualités physiques et morales au-delà de tout souhait : douceur du buste, éclat du noir, beauté des yeux, régularité du nez, blancheur des dents, agrément de l'odeur ». Les femmes esclaves de cette qualité physique étaient recherchées

pour plusieurs tâches : le travail dans les harems où elles servaient de concubines pour leur maître, les nounous où elles servaient de nourrices aux enfants de leur maitre, etc. Leur beauté et les services qu'elles rendaient font qu'elles coûtaient chères. Ces femmes esclaves coûtaient en effet de 250 à 300 dinars. Al-Idrisi donne des caractéristiques pareilles chez les femmes esclaves nubiennes : lèvres fines, bouches petites, dentes blanches, chevelure lisse et flottante. Toutes ces qualités sont recherchées par les rois d'Egypte, qui surenchérissent sur les prix de vente. Ils les emploient comme nourrices de leurs enfants à cause de la douceur de leur compagnie et de leur grâce extraordinaire. Elles coûtent 300 dinars à peu près (J. Cuoq, 1975 : 142). Outre le physique, la qualification est également l'un des critères qui donne de la valeur aux esclaves.

Les eunuques sont recherchés par les marchands d'esclaves à cause de leur rôle important dans les harems. Ils surveillent les nombreuses femmes et concubines des rois. Ne pouvant pas procréer, ils constituent ainsi des gardes par excellence pour la surveillance de la femme ou des femmes de leur maître. A cause de ce rôle, ils sont appréciés par les rois qui leur accordent une entière confiance. Ils font également partie des gardes personnels des rois. Les eunuques sont obéissants et très discrets. Hommes de confiance des rois, ils sont toujours prêts d'eux et exécutent les tâches relevant de la plus haute autorité, c'est-à-dire les tâches confiées par le roi lui-même. Ils détiennent donc certains secrets d'État. Ainsi, au Xe siècle, le roi de Gao ne permet à personne d'habiter son palais si ce n'est son eunuque (J. Cuoq, 1975 : 77). Les sources ne nous disent pas leurs prix avant le XVIe siècle. Cependant, nous pensons que leur rôle ou leur qualification ainsi que leur rareté sur les marchés font qu'ils coûtaient très chers. Au Maroc par exemple un eunuque coûtait 40 dinars (R. Mauny, 1975 : 422). On comprend aisément pourquoi les marchands égyptiens volaient les enfants des Noirs pour les castrer et les exporter en vente en Egypte (J. Cuoq, 1975 : 70). Les esclaves féminins qualifiée ou talentueuses se vendaient également chères. A Aoudagost, une province de Ghana, on pouvait se procurer au XIe siècle une esclave noire qui a un tallent culinaire pour 100 mithqal et davantage. Ces cuisinières noires sont très excellentes dans la préparation d'esquisses pâtisseries : gâteaux aux noix ou au miel et d'autres sucreries (J. Cuoq, 1975 : 84). A cause de ces qualités, elles se vendaient chères : 100 mithqal, soit 472 g d'or et plus.

Dans l'Empire du Ghana, entre le VIIIe et le XIIIe siècle, les captifs capturés étaient soit échangés contre les produits locaux ou régionaux comme les étoffes, soit contre les produits étrangers ou internationaux comme le sel, les chevaux, etc. Cependant, les pièces de monnaies arabo-berbères telles que les dinars, mithqal, etc. étaient employées par les marchands

d'esclaves pour acheter des esclaves. Les prix des esclaves n'étaient pas uniformes ou figés. Ils variaient en fonction de l'âge, le sexe, le physique et les qualifications de l'esclave. C'est ainsi qu'un esclave physiquement bien établi et qualifié se vend cher qu'un autre qui n'a aucune qualification. Une fois achetés, ces esclaves sont acheminés sur les marchés nord-africains en empruntant diverses routes.

3.3. Les routes transsahariennes du VIIIe au XIIIe siècle

La reconnaissance d'une route transsaharienne reliant l'Afrique du Nord au Soudan occidental remonte au VIIIème siècle. En 734, Ubayd Allah envoya en expédition dans le Sus (le Sud du Maroc) et la terre des Noirs, Habib b. Abi Ubayd al-Fihri, petit-fils d'Ukba b. Nafi, le conquérant du Maghreb. Al-Fihri remporta une victoire sans égale et ramena de cette expédition une profusion d'or et deux filles captives (J. Cuoq, 1975 : 46). Le général arabe vient ainsi, par cette expédition, d'inaugurer cette voie. Á partir de cet instant, les Arabo-berbères vont prendre d'assaut cette voie pour aller chercher l'or et les esclaves dans le pays des Noirs. Le Soudan occidental qui, jusque-là n'a rien en commun avec les Nord-africains, vient ainsi, à travers cette voie, d'entrer en relation avec l'Afrique du Nord. Plusieurs voies ont été emprunté par les marchands nord-africains pour ecouler les produits du Sud vers le nord et vice versa.

La voie qui relie Sidjilmassa-Aoudaghost-Ghana est la voie occidentale par excellence la plus pratiquée par les marchands entre le VIIIème et le XIIème siècle pour se rendre au Soudan occidental. Cette voie occidentale appelée le Tri-lentouni fut aménagée dès 745 par Abd al-Rahman b. Habib qui fit creuser des puits tout le long de cette voie pour faciliter le voyage aux commerçants (J. Cuoq, 1975 : 82-83). Cette voie est signalée par Al-Yakoubi à la fin du IXème siècle (J. Cuoq, 1975 : 48). Le point de départ de cette route lorsqu'on quitte le Maghreb est Sidjilmassa, ville commerçante au Sud du Maroc dans la région de Tafilalet. Au début du Xème siècle, Ibn al-Fakih met Ghana à trois mois de voyage du Maroc (J. Cuoq, 1975 : 54). Ibn Hawqal qui a visité Aoudaghost au Xème siècle, place cette ville à deux mois de Sidjilmassa et un peu plus de dix jours en dehors d'une caravane (J. Cuoq, 1975 : 72-73). Pourtant à la fin du Xème siècle, Al-Muhallabi place Aoudaghost à quelques quarante journées de marche de Sidjilmassa (J. Cuoq, 1975 : 76). On voit que les distances Sidjilmassa-Aoudaghost-Ghana varient selon les auteurs. Mais la variation des distances d'un auteur à un autre n'enlève cependant rien à l'importance de cette route entre le VIIIème et le XIIème siècle. C'est au Xème siècle qu'on a des renseignements importants sur la fréquentation de cette route par les commerçants arabo-berbères grâce à Ibn Hawqal. L'auteur affirme que les commerçants d'Irak, de Basra, de Kufa ainsi que de Bagdad empruntaient cette route. Eux et leurs enfants

s'adonnaient à un commerce incessant par petits groupes, continuellement en mouvement ou en caravane ininterrompues (J. Cuoq, 1975 : 71).

Au début du Xème siècle, Ibn al-Fakih signale une seconde route reliant l'Égypte, Ghana et Aoudaghost (J. Cuoq, 1975 : 54). Les marchands égyptiens et arabo-berbères empruntaient autrefois cette route pour se rendre au Ghana. En 982-983, une source iranienne, le Ḥudūd al-ʿĀlam, rappelle qu'il faut quatre-vingts jours pour effectuer le trajet d'Égypte au pays des Noirs. On ne trouve sur cette route qu'un seul endroit où il y a de l'eau et du fourrage et que les marchands égyptiens l'empruntent pour porter au pays des Noirs, du sel, du verre et du plomb en ramenant en Égypte des esclaves et de l'or (J. Cuoq, 1975 : 69-70). Mais cette voie a été abandonnée au profit de la route Sidjilmassa-Aoudaghost-Ghana à cause des conditions climatiques austères et l'insécurité qui y régnait (J. Cuoq, 1975 : 71).

Une troisième voie longeait toute la côte atlantique des Djoddala à l'Ouest depuis la cité de Tamedelt et Noul au Nord et aboutissait à la région du fleuve Sénégal, à Awlil. Elle transitait par les cités de Sanghânâ, Takrür, Silla et Kalanbu, toutes situées sur le fleuve. Mentionnée uniquement par Al-Bakri, elle semble avoir été faiblement utilisée, pour la simple raison qu'elle aboutissait à des points où l'activité commerciale était très peu florissante. Cette route côtière s'étirait sur mille six cents (1600) kilomètres et était connue depuis l'Antiquité (M. Paré, 2008 : 249). Al-Bakri signale un quatrième itinéraire au XIème siècle qui partait du Dra'a dans le Haut-Atlas en descendant vers les terres du Sud soudanais par l'oued Targa, l'Adrar en-Wazzal (la montagne de fer), le *Majabat* (*al-Koubra*), le grand désert saharien, Muddukan puis Ayzal qui sont des bourgs sanhadjiens avant d'aboutir à Ghana. Cette voie était jalonnée de nombreux puits et oueds qui en ont fait un axe très fréquenté (J. Cuoq, 1975 : 85-86). Sur ces quatre voies ci-dessus mentionnées, l'axe Sidjilmassa-Aouadaghost-Ghana était la principale voie utilisée par les marchands arabo-berbères pour porter leurs produits au pays des Noirs jusqu'au XIIème siècle. Ils y portent du sel, des morceaux de bois de pin, des perles de verre, des bracelets et des bagues en cuivre (J. Cuoq, 1975 : 182-183). Et ils ramènent de l'or et des esclaves (J. Cuoq, 1975 : 115).

Á la fin du XIIème siècle avec le déclin d'Aoudaghost et de Ghana, une nouvelle route voit le jour. Toujours dans la région de Tafilalet, la voie part de Sidjilmassa pour aboutir à Oualata en passant par Teghazza, la mine de sel. Cette route Sidjlmassa-Teghazza-Oualata était fréquentée à partir du XIIIème siècle avec la naissance de l'Empire du Mali. En effet, Aoudaghost et Ghana en déclin au XIIIème siècle, Oualata constituait une métropole commerciale au Sud du Sahara. Les marchands contournaient alors Ghana et Aoudaghost pour

prendre cette voie menant à Oualata ou régnait la sécurité et où l'activité commerciale était intense. Un autre facteur qui a favorisé l'utilisation de cette voie, est la mine de sel de Teghazza. Les marchands qui empruntaient cette voie, s'approvisionnaient en sel à Teghazza avant de se rendre à Oualata et à Niani, la capitale du Mali où ils vont l'échanger contre l'or. Mais la voie sidjilmassa-Aoudaghost-Ghana n'étaient pas totalement abandonnée pour autant puisque qu'au XIIIe siècle les marchands la fréquentaient pour chercher de l'or et des esclaves au Ghana (J. Cuoq, 1975 : 188).

Nous retenons que de toutes les voies transsahariennes fréquentées par les marchands arabo-berbères du VIIIe au XIIIe siècle, la voie Sidjilmassa-Aoudaghost-Ghana était la plus suivie. Par cette voie, les marchands nord-africains et sahariens importent les produits composés du sel, des morceaux de bois de pin, des perles de verre, des bracelets et des bagues en cuivre, etc. chargés à dos de chameaux et ramènent chez eux de l'or, des peaux d'animaux, des esclaves, etc. Un trafic intense s'est effectué sur cette voie jusqu'au à la deuxième moitié du XIe siècle. Même après le déclin de Ghana et d'Aoudaghost entre 1055 et 1076, cette voie était toujours empruntée par les commerçants nord-africains puisque Ghana constituait encore un marché important vers lequel les marchands arabo-berbères se rendaient (J. Cuoq, 1975 : 188). Du VIIIe au XIIIe siècle, ce sont des milliers d'esclaves qui ont été convoyés en Afrique du nord à travers ces différentes voies. Il est difficile de dire exactement le nombre de têtes vendues sur les marchés nord-africains entre le VIIIe et le XIIIe siècle faute de données chiffrées car les marchands d'esclaves n'ont pas laissé de livres de comptes.

On ne peut qu'avancer des estimations. R. Mauny évalue le nombre d'esclaves exportés à travers le Sahara à 200.000 pour le VIIIe siècle, 400.000 pour le IXe siècle et du Xe au XIIIe siècle à 1.500.000 soit 500.000 par siècle (J. Giri, 1994 : 101). Ce qui donne un total de 2.100.000 têtes transportées entre le VIIIe et le XIIIe siècle. Ce chiffre semble trop élever si nous considérons les conditions difficiles de la traversée du désert. En effet, tous les esclaves achetés sur les marchés du Soudan occidental n'arrivent pas tous vivants sur les marchés nord-africains. Certains mouraient au cours du trajet par manque d'eau et de nourriture, d'autres mourraient pour cause de maladies ou s'égaraient dans le désert comme en témoignait le marchands d'esclaves (J. Cuoq, 1975 : 168). Ces aspects doivent être pris en compte dans les estimations du nombre d'esclaves transportés en Afrique du nord. Les marchands d'esclaves faisaient traverser leur marchandise en convois accompagnés de chameaux de bat portant des vivres et de l'eau et auxquels pouvaient s'adjoindre des voyageurs désirant traverser l'erg avec

plus de sécurité (R. Mauny, 1975 : 377). La traversée dure plus de deux mois et c'est dans des conditions difficiles que les esclaves arrivent sur les marchés nord-africains.

Conclusion

La pratique de l'esclavage au Ghana remonte à des temps immémoriaux. La tradition orale signale l'existence des esclaves aux côtés des dignitaires dans la société soninké. Dans cette société traditionnelle, les esclaves étaient de plusieurs provenances : achat, capture, dette non remboursée, infraction, misère ou famine. Ils étaient au service des nobles. Les travaux champêtres, le travail dans les mines, l'armée, la construction des palais des princes, les activités domestiques sont entre autres les occupations de ces esclaves auprès de leurs maîtres. Dans cette société traditionnelle, les esclaves étaient également utilisés comme holocaustes dans les rituels ou comme morts d'accompagnement des dignitaires dans les rites funéraires. L'esclavage au Ghana avant le VIIIe siècle était de type domestique. Les hors-la-loi vendus comme esclaves ou les captifs capturés à la guerre, etc. étaient affectés à des tâches domestique, économiques et militaires auprès de leurs maîtres. Les commerçants et voyageurs arabes ont constaté cette pratique lors de leur entrée dans le royaume soninké à partir du VIIIe siècle car Al-Bekri signale les serviteurs au service du roi Toukanminin au XIe siècle.

Cependant, la pratique de l'esclavage va se développer et prendre une tournure commerciale avec la présence des Arabes dans le royaume. L'esclave ne sera plus considéré seulement comme une main-d'œuvre exploitable localement mais comme un produit marchand très rentable. Le développement du commerce transsaharien et la demande d'esclaves dans les pays musulmans en sont les raisons. A partir de cet instant, les guerres saintes, les razzias, les kidnappings seront fréquents dans la région pour capturer les esclaves, encouragés par les commerçants et esclavagistes arabo-musulmans qui fournissent aux souverains des chevaux à cet effet. Ces opérations militaires ont pris de l'ampleur lorsque certains États soudanais se sont convertir à l'islam à partir du Xe siècle. Sous le couvert donc de l'islam, les nouveaux États convertis à l'islam profitent de leur nouveau statut d'État musulman pour razzier et capturer leurs voisins demeurés dans la religion traditionnelle. La production en masse des captifs sous l'effet des guerres saintes, des razzias, etc. alimentent ainsi le commerce transsaharien. Du coup un nouveau commerce à côté de celui de l'or naît : le commerce d'esclaves. Ce commerce est bien organisé. Il a ses agents, ses marchés, ses clients, etc.

Références bibliographiques

BOTTE (R.), 2011, « Les réseaux transsahariens de la traite de l'or et les esclaves au haut Moyen Age : VIIIe-XIe siècle, *l'Année du Maghreb*, C.N.R.S Edition.

CISSE Youssouf Tata et KAMISSOKO Wa, 1988, *La grande geste du Mali*, T. 1 : des origines à la fondation de l'empire, Paris, Karthala et ARSAN.

CISSE Youssouf Tata et KAMISSOKO Wa, 1990, *La grande geste du Mali*, T.2 : Soudjata, la gloire du Mali, Paris, Karthala et ARSAN.

CUOQ Joseph, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilad-al-Sudan)*, Paris, C.N.R.S.

GALLAY (A.), 2011, *De mil, d'Or et des esclaves : le Sahel précolonial*, Presses Polytechniques et universitaires romandes, Lausane.

GIRI (J.), 1994, *Histoire économique du Sahel : des empires à la colonisation*, Paris, Editions Karthala.

IDRISSA (B.), 2015, « Traite et pratique de la traite au Sahara et au Soudan à la lumière des sources arabes (IXe-XIe siècle), *SIFOE* ; Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie de Bouaké-Côte d'Ivoire, Volume 3.

MAUNY (R.), 1961, *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen âge d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, Dakar, IFAN.

MEILLASSOUX (C.), 1978, « Rôle de l'esclavage dans l'histoire de l'Afrique occidentale », *Anthropologie et société*, Vol. 2, Université Laval.

NOGBOU (M. E), 2010, *Les relations politiques et religieuses le Maghreb al-Aqsa et l'empire soninké du Ghana : de l'avènement des Midrarites (772) au califat de y a'qub Al-Mansour (1184-1199)*, Thèse unique de Doctorat en Histoire, Université Felix Houphouët Boigny de Cocody.

OKOUMAN (S.A), 2024, *L'esclavage en Afrique occidentale (VIIIe-XVIe siècle)*, Thèse unique de Doctorat, Université Alassane Ouattara de Bouaké.

OKOUMAN (S. A.), 2019, *Les stratégies commerciales de l'empire du Ghana*, Mémoire non publié, Université Alassane Ouattara de Bouaké.

PARE Moussa, 2015, *Villes et espaces publics dans le Bilad Al-Sudan occidental (Xe-XVIe siècle)*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université Felix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan.

POLLET (E.) et WINTER (G.), 1971, *La Société soninké (Dyahunu, Mali)*, Bruxelles, Editions de l'institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles.

SANGARE (S.), 2013, « Notes sur la contribution des esclaves et de l'esclavage au développement des États en Afrique occidentale (VIIIe –XVIe siècle) », *Le journal des sciences sociales*.